

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00086 Numéro SIREN : 837 525 872 Nom ou dénomination : BARGEM
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 2682

Comptes Annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BARGEM

**24 avenue Du général leclerc
10200 BAR SUR AUBE**

COPIE CONFORME



HELEOS EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
4, allée Marie Berhaut

35000 RENNES

Tél : 02.99.30.91.23

Fax : 02.99.30.28.15

Courriel : accueil@heleos.fr

Web : <http://www.heleos.com>

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	8 161	6 361	1 800	3 432
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	95 458		95 458	20 458
Autres immobilisations incorporelles	25 000	12 939	12 061	6 400
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	152 252	67 419	84 833	88 868
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 751		5 751	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	286 622	86 719	199 903	119 158
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 145		1 145	6 054
Fournisseurs débiteurs				377
Personnel	1 174		1 174	1 282
Etat, Impôts sur les bénéfices				14 797
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	17 649		17 649	16 001
Autres créances	18 500		18 500	18 503
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				10 500
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 034		221 034	270 504
Charges constatées d'avance	13 389		13 389	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	272 891		272 891	338 019
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	559 513	86 719	472 793	457 177

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	131 002	179 723
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	87 445	65 564
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	222 847	249 687
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	81 299	116 063
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	81 299	116 063
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 742	3 743
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 286	41 175
Personnel	19 644	12 000
Organismes sociaux	7 308	8 605
Etat, Impôts sur les bénéfices	424	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 559	6 777
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	28 016	19 127
Dettes fiscales et sociales	59 952	46 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 667	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	249 946	207 490
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	472 793	457 177

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 649 938	99,24	1 125 678	98,94	524 260	46,57
Production vendue	12 570	0,76	12 020	1,06	550	4,57
Subventions d'exploitation	53 119	3,20	34 938	3,07	18 181	52,04
Autres produits	9 085	0,55	11		9 073	NS
Total	1 724 711	103,74	1 172 647	103,07	552 064	47,08
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	1 065 009	64,06	735 954	64,69	329 055	44,71
Achats de m.p & aut.approv.	1 882	0,11			1 882	
Autres achats & charges externes	312 352	18,79	175 930	15,46	136 422	77,54
Total	1 379 243	82,96	911 884	80,15	467 359	51,25
MARGE SUR M/SES & MAT	345 468	20,78	260 764	22,92	84 705	32,48
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	21 010	1,26	19 851	1,74	1 158	5,83
Salaires et Traitements	191 412	11,51	125 228	11,01	66 184	52,85
Charges sociales	24 825	1,49	15 328	1,35	9 498	61,96
Amortissements et provisions	24 751	1,49	21 621	1,90	3 129	14,47
Autres charges	2 197	0,13	1 360	0,12	836	61,48
Total	264 194	15,89	183 389	16,12	80 805	44,06
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 274	4,89	77 375	6,80	3 899	5,04
Produits financiers	473	0,03			473	
Charges financières	1 498	0,09	1 187	0,10	312	26,26
Résultat financier	-1 026	-0,06	-1 187	-0,10	161	-13,57
RESULTAT COURANT	80 249	4,83	76 188	6,70	4 060	5,33
Produits exceptionnels	22 049	1,33	4 286	0,38	17 763	414,49
Charges exceptionnelles	429	0,03	444	0,04	-15	-3,39
Résultat exceptionnel	21 620	1,30	3 842	0,34	17 778	462,79
Impôts sur les bénéfices	14 423	0,87	14 466	1,27	-43	-0,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 445	5,26	65 564	5,76	21 881	33,37

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BARGEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 472 793 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 445 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable générale applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Frais d'émission des emprunts

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CICE

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 161			8 161
- Fonds commercial	20 458	75 000		95 458
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 000	10 000		25 000
Immobilisations incorporelles	43 619	85 000		128 619
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 542	4 628		134 170
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 966	10 116		18 082
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	137 508	14 744		152 252
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		5 751		5 751
Immobilisations financières		5 751		5 751
ACTIF IMMOBILISE	181 126	105 495		286 622

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	1 800	20,00
Frais d'augmentation de capital		
Total	1 800	

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	95 458
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	95 458

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	4 729	1 632		6 361
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 600	4 339		12 939
Immobilisations incorporelles	13 329	5 971		19 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	46 914	16 559		63 473
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 726	2 221		3 947
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	48 640	18 779		67 419
ACTIF IMMOBILISE	61 969	24 751		86 719

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 57 607 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 751		5 751
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 145	1 145	
Autres	37 322	37 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 389	13 389	
Total	57 607	51 856	5 751
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Activités annexes FAE	1 145
Total	1 145

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 249 946 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	81 299	23 608	57 691	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 286	88 286		
Dettes fiscales et sociales	59 952	59 952		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 409	20 409		
Produits constatés d'avance				
Total	249 946	192 255	57 691	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	34 764			
(**) Dont envers les associés	3 742			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 742 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	26 966
Dettes provis. pr congés à payer	18 466
Charges sociales s/congés à payer	2 843
Paritarisme CAP	217
Taxe d'apprentissage CAP	961
Formation continue CAP	495
Contribution économique CAP	26 166
Total	76 116

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 389		
Total	13 389		

BARGEM
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 24 avenue du Général Leclerc
10200 BAR SUR AUDE
837 525 872 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 87.445,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 445,30€
A titre de dividendes aux associés	70.000,00€
soit 17,50€ par part	
Le solde	17.445,30€
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 148.447€.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale prend acte que les distributions antérieures de dividendes ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende brut global
AG 30.11.2021	114.285€
Ex 31.12.20	Néant
Ex 31.12.19	Néant
Ex 31.12.18	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Gérant non associé
LUCAS VERDONK

